

Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2013
ECOLE ELEMENTAIRE LYAUTEY-RIEDISHEIM

Membres présents :

Enseignants :

M. Prezioso, directeur de l'école Lyautey

Mesdames: Rietsch, Del-Do, d'Errico, Hansen, Liebenguth-Pfister, Defer, Glasser, Sortino, Jander, Fischesser, Chezeau et Winling.

Messieurs : Weller, Studer, Leclere.

Délégués de parents d'élèves :

APEPA : Mesdames Ladour, Guven, Fichter, Noacco-Beloual, Nadour - Messieurs Weber, Ambert, Weigel

PEEP : Mesdames Elkeria, Riss, Lescoffier, Yilmaz-Cetin, Leetz

Représentant de la mairie :

Mme Bilger, adjointe aux affaires scolaires, Mme Arnaudon : conseillère municipale

Représentant M2A :

Mme Martin Directrice de périscolaire Lyautey

Excusées : Mme Kammal, Mme El Kassaoui, Mme Kellal, Mme le Maire, Mme l'Inspectrice, Mme Seitz.

1. Approbation du Compte-rendu du conseil d'école du 21 juin 2013

Le compte rendu du conseil d'école du 21/06/13 est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation des secrétaires de séance

Mesdames Glasser et d'Errico (enseignantes), Mme Lescoffier (parent d'élève).

3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 11/10/2013.

Nombres d'inscrits : 493

Nombre de votants : 293

Suffrages exprimés : 277

Blancs ou nuls : 16

13 sièges ont été pourvus : 7 pour l'APEPA et 6 pour la PEEP.

4. Effectifs

A la rentrée, il y avait 326 élèves.

Il y a eu une ouverture de classe grâce notamment au soutien des parents d'élèves et des élus.

A ce jour, 317 élèves fréquentent l'école : 96 élèves bilingues et 221 élèves monolingues.

L'école compte 4 classes bilingues, toutes à double niveau et 9 classes monolingues dont 2 sont à double niveau (CE2/CM1 et CM1/CM2).

Nom de la classe	Nom des enseignants	Effectif
01 Classe CP a	Mme DEL DO	20
02 Classe CP b	Mme GLASSER	19
03 Classe CE1 a	Mme RIETSCH	27
04 Classe CE1 b	Mr. WELLER	27
05 Classe CE2	Mmes FISCHESSE / DEFER	29
06 Classe de CE2 / CM1	Mme WINLING	CE2 = 4 CM1 = 21 } 25
07 Classe de CM1 / CM2	Mr. LECLERE	CM1 = 21 CM2 = 7 } 28
08 Classe de CM2	Mme DEFER / Mr. PREZIOSO	29
09 Classe bilingue CP/CE1	Mme D'ERRICO Mme LIEBENGUTH- PFISTER	CP = 12 CE1 = 11 } 23
10 Classe bilingue CP/CE2	Mme D'ERRICO Mme HANSEN	CP = 17 CE2 = 7 } 24
11 Classe bilingue CE2/CM1	Mme HANSEN Mr. STUDER	CM1 = 9 CE2 = 15 } 24
12 Classe bilingue CM1/CM2	Mme CHEZEAU Mr. STUDER	CM1 = 11 CM2 = 14 } 25
13 Classe de CP c	Mme SEITZ	17

5. Ouverture de la 9^{ème} classe monolingue

Le 4 septembre, la décision a été prise d'ouvrir une 9^{ème} classe monolingue.

Le 5 septembre, il y a eu un conseil des maîtres exceptionnel : la décision a été prise d'alléger les classes de CP qui étaient chargées (29 et 30 élèves) et dont plusieurs enfants ont des profils particuliers et des situations de handicap.

Il y a un problème de place dans le bâtiment de Lyautey 2, d'où l'installation de la nouvelle classe dans le bâtiment de Lyautey 1. D'après les estimations des effectifs de la prochaine rentrée, nous pourrions encore ouvrir une classe. Il y a beaucoup d'arrivants en CP et peu de CM2 partants. Cette ouverture poserait un problème au niveau des locaux.

Il est proposé un changement de la carte scolaire, des refus de dérogations, un déplacement éventuel des locaux du périscolaire. La mairie va réfléchir à ces diverses propositions.

6. Projet d'école

Il reprend dix fiches action de l'année dernière et trois nouveaux projets. Il doit encore être validé par Madame l'Inspectrice.

Action 1 : développer le raisonnement mathématique au cycle 3

Action 2 : publication des productions des élèves sur le site internet de l'école

Action 3 : développer la lecture plaisir

Action 4 : sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets

La PEEP voudrait s'associer à cette action en faisant ramener aux enfants des affaires textile (en bon ou mauvais état). La collecte des vêtements aura lieu la première semaine du mois d'avril. La classe ramenant le plus de textile aurait droit à une animation d'une demi-journée faite par la structure du Relais.

Action 5 : liaison inter-degrés GS/CP

Action 6 : classe de découverte à la Chaume

Action 7 : rencontres sportives interclasses

Action 8 : organisation des activités pédagogiques complémentaires

Action 9 : aide aux élèves n'ayant pas atteint le pilier 1 du socle commun de compétences

Action 10 : rallye lecture cycle 2 bilingue

Trois nouvelles actions :

Action 11 : liaison CM/6^{ème}. Culture mathématique, scientifique et technologique

Action 12 : protéger l'environnement j'adhère et RAMDAM

Action 13 : spectacle de fin d'année

Le projet d'école est voté à l'unanimité.

7. Modification du calendrier scolaire et organisation des journées de rattrapage

Mercredi 13 novembre 2013, les élèves travailleront pour rattraper le 2 septembre 2013.

La demande de report des cours du vendredi 30 mai 2014 au mercredi 16 avril 2014 est soumise au vote. Le collège Gambetta a déjà pris la décision de travailler le vendredi 30 mai.

Résultats du vote : 13 pour le pont, 12 contre et 4 abstentions.

8. Périscolaire

Projet artistique : Lyautey fait son cirque.

Menus préparés par l'EHPAD de Riedisheim.

Nouveaux projets : pour les futurs CP projet de fabrication d'un éléphant géant en 3 D à l'école primaire et inversement les primaires participants au projet iront en maternelle fabriquer un jeu géant sur le thème du cirque.

Olympiades circadiennes. Projet d'exposition photos à la filature. Marché de Saint-Nicolas. Partenariat avec la bibliothèque. Possibilité de renouvellement de l'action « 1, 2, 3 contez ».

Effectifs : 168 inscrits, 105 le midi et 58 le soir.

Le périscolaire sollicite la participation des parents pour récupérer des vieux jouets, des puzzles, des livres, des blocs de mousse, des « pousse-pousse » de savon, des bandes plâtrées, des journaux et des serviettes en papier à motifs. Vous pouvez déposer ces divers objets au périscolaire.

Il est rappelé que les parents doivent fournir une photocopie de leur avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012 au périscolaire avant le 30/11/2013.

9. Rythmes scolaires :

Le 4 novembre, il y a eu une réunion en commission scolaire. Les maternelles ont choisi les horaires suivants : 8h30-11h30 tous les matins et 13h45-16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

En ce qui concerne les écoles élémentaires, plusieurs propositions ont été faites et pour l'instant aucune n'a été retenue.

L'école Lyautey proposait 8h-11h30 et 13h30-15h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et 8h-11h les mercredis. Mercredi 13 novembre, il y aura une réunion des associations de parents pour donner leur point de vue final sur les rythmes scolaires et transmettre leur réponse à la Mairie.

Il y a une demande forte de la part des parents pour l'ouverture d'une restauration et des activités périscolaires les mercredis. La Mairie réfléchit à la possibilité de mise en place.

10. AOS

L'association des œuvres scolaires s'est réunie le 8 novembre. Le nouveau bureau a été voté. Les comptes ont été validés, ils présentent un solde créditeur de 1566,50 euros.

L'AOS a été sollicitée à hauteur de 500 euros pour la classe de découverte 2013/2014.

11. Questions des associations de parents

Demande de la part des parents de mettre en place un deuxième panneau d'affichage à la sortie « côté mairie » de Lyautey 2.

Demande des parents : comment se passe l'accueil des enfants avec AVS. Les élèves concernés ont été bien intégrés, jouent et participent à la vie de classe sans différenciation avec les autres.

Remarque des PEEP : le secret médical pose problème car même les enseignants ne savent pas ce qu'ont les enfants concernés. Il y a une possibilité de prendre des renseignements auprès des parents.

En cas de présence d'un enfant en chaise roulante, il n'y a aucun aménagement prévu pour cet accueil dans les bâtiments de l'école de Lyautey. En 2015, les écoles devront répondre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Jeudi 14 novembre, tous les enseignants de l'Ecole Lyautey sont en grève, la mairie est dans l'obligation de mettre en place un service minimum d'accueil. Des dispositions seront prises dans ce sens.

12. Vie de l'école

• Exercice d'évacuation du 07/10/13

Les évacuations se sont bien déroulées avec une durée de moins de 2 minutes. Ce jour là, il y avait un élève en chaise roulante. A ce moment là, il était en sport, mais s'il avait été là, il n'y aurait pas eu d'aménagement pour qu'il puisse sortir.

• Dégradations

Il y a eu plusieurs dégradations dans les toilettes des 2 bâtiments et des « tags » dans l'école.

• Absences d'enfants

Toute absence doit être excusée dans les 24h. En cas de départ en vacances durant le temps scolaire, les parents doivent faire une demande écrite à l'inspection de la circonscription.

• Charte de la laïcité

La charte de la laïcité a été affichée dans les écoles et plusieurs enseignants vont travailler sur ce thème.

• Classe de découverte du 02 au 06 juin 2014

Les cycles 3 bilingues et les CM2 monolingues partiront en classe de découverte. Cela concerne près de 90 élèves. Pour rappel, la mairie subventionne 25% du coût, le conseil général subventionne 25% du coût et le reste est à la charge des parents. Monsieur Le directeur remercie la ville pour leur engagement et l'aide apporté aux parents en difficulté. Des actions seront mises en place pour abaisser le coût. Coût prévu de ce projet 160 € par élève.

• A.P.C.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu les lundis et mardis de 15h55 à 16h55. Actuellement, l'école a fait le choix d'apporter une aide supplémentaire aux élèves en difficultés (pédagogiques et méthodologiques).

13. Collation à l'école

Pour des événements exceptionnels, il est possible de vendre ou offrir aux enfants une collation. Dans l'école, il a été choisi de laisser la responsabilité aux parents de donner ou non un goûter. Les élèves sont sensibilisés à l'hygiène alimentaire dans le cadre des activités scolaires dans les différents cycles.

La séance est levée vers 20 heures 10.

Secrétaires : Mmes. D'ERRICO, GLASSER et LESCOFFIER.